CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°44

Durée : 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : Réaliser une performance mesurée Activités athlétiques

Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation :

Dans le cadre de la réalisation d'une performance mesurée en regard du temps ou de la distance, vous souhaitez que vos élèves de CM2 soient capables d'effectuer «une course en durée». Votre évaluation diagnostique, effectuée sur le stade d'athlétisme, vous a permis de constater que plusieurs élèves sont capables de courir 12 minutes mais à des allures très lentes.

Question posée au candidat :

Vous présenterez 3 séances de votre module d'enseignement qui permettront aux élèves de courir 12 minutes en adoptant une allure adaptée à leur possibilité.

Justifiez vos choix.